

L'Inra face au tournant libéral de la Politique agricole commune : les chemins d'une acculturation (1978-1992)

The liberalization of the Common Agricultural Policy, an acculturation challenge for France's National Institute for Agricultural Research (1978-1992)

Egizio Valceschini et Pierre Cornu



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/economierurale/7708>

DOI : [10.4000/economierurale.7708](https://doi.org/10.4000/economierurale.7708)

ISSN : 2105-2581

Éditeur

Société Française d'Économie Rurale (SFER)

Édition imprimée

Date de publication : 30 juin 2020

Pagination : 43-66

ISSN : 0013-0559

Référence électronique

Egizio Valceschini et Pierre Cornu, « L'Inra face au tournant libéral de la Politique agricole commune : les chemins d'une acculturation (1978-1992) », *Économie rurale* [En ligne], 372 | Avril-juin, mis en ligne le 03 janvier 2022, consulté le 08 janvier 2022. URL : <http://journals.openedition.org/economierurale/7708> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/economierurale.7708>

L'Inra face au tournant libéral de la Politique agricole commune

Les chemins d'une acculturation (1978-1992)

Egizio VALCESCHINI • Économiste, directeur de recherches à INRAE,
président du Comité pour l'Histoire de la recherche agronomique

Pierre CORNU • Professeur d'histoire contemporaine et d'histoire des sciences
à l'Université de Lyon, membre du Laboratoire d'Études rurales, en délégation à INRAE

Grâce aux recherches impulsées depuis plus de dix ans au sein du Comité pour l'Histoire de la recherche agronomique, avec notamment les matériaux archivistiques rassemblés et les témoignages oraux collectés par Archorales, la mission des archives orales de l'Inra¹, il est possible aujourd'hui de situer dans un cadre institutionnel et scientifique robuste des analyses thématiques fines des interfaces des mondes de la recherche publique spécialisée. Cet article² s'inscrit ainsi dans la dynamique globale d'une analyse historique du rôle de la recherche agronomique

depuis les lendemains de la Seconde Guerre mondiale (Cornu *et al.*, 2018). Il prolonge en particulier une recherche (Valceschini *et al.*, 2019) réalisée sur Jacques Poly qui, durant les années 1970 et 1980, a occupé des fonctions prééminentes à la direction de l'Inra. Fondé sur une étude des trajectoires, des positions et des discours des principaux protagonistes de la stratégie scientifique et de l'expertise publique en matière de politique agricole, cet article se veut une réflexion argumentée sur le rôle singulier de l'économie dans la recherche agronomique.

Entre la fin des années 1970 et le début des années 1990, les économistes de l'Institut national de la recherche agronomique (Inra) sont confrontés à la construction d'une contribution scientifiquement valide et politiquement convaincante à la réforme de la Politique agricole commune. La direction de l'Inra, convaincue du caractère inévitable de l'internationalisation et de la libéralisation des marchés agricoles à l'échelle mondiale, mobilise son département d'Économie et de Sociologie rurales qui s'engage alors dans un véritable *aggiornamento* théorique et méthodologique. L'objet de cet article, à la charnière des approches historique et économique, est d'éclairer le ralliement au schéma de pensée du libéralisme économique d'un monde professionnel, celui des cadres de la recherche agronomique publique, pourtant caractérisé par son attachement à une conception du « progrès » indissociable de l'interventionnisme étatique. Cette étude, nourrie d'archives et d'entretiens avec les protagonistes, défend l'hypothèse d'une stratégie d'hétéronomie assumée de la part de la direction de l'Inra et d'une partie des économistes de l'institut, posture anticipatrice qui participe de l'émergence de l'économie de la connaissance à la fin du XX^e siècle.

MOTS-CLÉS : *histoire, économie, recherche agronomique, libéralisme, Politique agricole commune, économie de la connaissance*

1. À ce jour, le fonds *Archorales* comprend quelque 405 témoignages déposés aux Archives nationales. 160 d'entre eux ont été publiés et sont consultables sur le site web d'*Archorales*.

2. Cet article a bénéficié des relectures attentives et expertes de Philippe Evrard, Catherine Moreddu, Louis-Pascal Mahé, Michel Petit et Sophie Thoyer. Qu'ils en soient chaleureusement remerciés, de même que les économistes en fonction à l'époque des faits étudiés qui se sont prêtés au jeu du témoignage.

The liberalization of the Common Agricultural Policy, an acculturation challenge for France's National Institute for Agricultural Research (1978–1992)

Between the end of the 1970s and the beginning of the 1990s, economists at France's National Institute for Agricultural Research (Institut national de la recherche agronomique, INRA) faced the challenge of finding a scientifically valid and politically relevant answer to the liberalization process that was affecting agricultural markets worldwide. Engaged in both a theoretical and a methodological aggiornamento, these economists were able to gain, if not the confidence of INRA's leadership, then at least its approval, enabling the institute to anticipate a liberal reform of the Common Agricultural Policy. The aim of this paper, which approaches the subject from both a historical and an economic perspective, is thus to shed light on the conditions of this paradoxical rallying, in a professional world characterized by its attachment to a conception of "progress" that is inseparable from state interventionism. Based on a study of the trajectories, positions, and discourses of the main protagonists who shaped the scientific strategy and the public expertise in the field of agricultural policies during these crucial years, this paper defends the hypothesis that this rallying around a heteronomous standard was mainly an act of anticipation, linked to the emergence of a knowledge-based economy at the end of the twentieth century. (JEL: B2, Q1, Z1).

KEYWORDS: history, economics, agricultural research, liberalism, Common Agricultural Policy, knowledge-based economy

La réforme de la Politique agricole commune (PAC) de 1992 s'inscrit à la fois dans une temporalité courte, celle des négociations internes à l'Union européenne au tournant des années 1980 et 1990, et dans une temporalité longue, celle de l'intégration progressive des productions agricoles du vieux continent au marché mondial. À ce titre, le cycle de l'Uruguay Round (1986-1994), dans le cadre de l'Accord général sur le commerce et les tarifs douaniers (Gatt), constitue une étape décisive de l'évolution du rapport de force qui s'est établi avec les États-Unis à la suite de la construction du marché commun agricole dans les années 1960.

Mais pour l'Institut national de la recherche agronomique (Inra), organisme de recherche de culture « technique » et ingénieriale, dédié à la maximisation du potentiel d'une agriculture nationale familiale, polyvalente et intégrée au marché national puis européen sous étroite protection administrative, cette réforme se situe dans un pas de temps tout à la fois singulier et délicat. En porte-à-faux avec sa mission initiale héritée du temps du dirigisme et du planisme national, l'Institut s'engage en effet peu à peu, à partir de la fin des

années 1970, dans un processus d'acculturation aux valeurs, aux procédures et à la traduction dans la langue de la science, des principes directeurs de l'idée libérale à l'échelle internationale.

Ce processus trouve son point d'aimantation majeur dans la perspective de la réforme de la PAC. Non que l'on doive considérer la doctrine libérale comme étrangère à l'institut. Ce serait oublier l'importance qu'a eue le « modèle américain » dès la création de l'Institut en 1946, et le caractère initiatique des voyages d'études aux États-Unis réalisés par les principaux cadres de la recherche agronomique française dans la foulée du Plan Marshall. Mais dans une France rapidement revenue à sa tradition colbertiste, actualisée dans une puissante « planification indicative », il n'était pas de bon ton de montrer trop de ferveur pour les valeurs de la libre entreprise, du moins avant le tournant des années 1970 et la remise en cause du volontarisme étatique gaullien par ses héritiers politiques. Sous la présidence de Georges Pompidou (1969-1974) déjà, avec l'injonction à l'innovation lancée aux chercheurs (Maeght-Bourney et Valceschini, 2020), puis sous Valéry Giscard d'Estaing

(1974-1981) plus fortement encore, avec l'affirmation du modèle de la « recherche & développement » privée, l'idée libérale connaît un incontestable renouveau dans les sphères dirigeantes, très temporairement remis en cause par l'arrivée au pouvoir de François Mitterrand et de l'Union de la Gauche en 1981. Pour autant, dans le monde social des chercheurs, cette idée heurte de plein fouet l'éthique du volontarisme progressiste qui donne sens aux engagements et aux carrières, et ne saurait donc être acceptée sans résistances. C'est ainsi toute la difficulté de ce processus de transition que de croiser les cultures et les rationalités du politique et du scientifique, la principale cohérence de la période du point de vue du pilotage de la recherche agronomique publique résidant dans l'hétéronomie acceptée, et même revendiquée, des critères de pertinence de l'expertise, sous l'impulsion du généticien J. Poly à partir de son accession à la direction de l'Inra en 1978.

Au-delà des apparences, l'enjeu véritable pour la recherche publique française n'est pas d'évaluer abstraitement la pertinence de la *doxa* libérale, mais de se rendre capable de la mobiliser en sa faveur. C'est en ces termes que l'on peut espérer mieux comprendre le revirement étonnant opéré par les cadres de l'Inra peu après le tournant des années 1980, un mouvement que l'on ne saurait ainsi réduire à de l'opportunisme. L'analyse que nous en proposons vise au contraire à en réévaluer la signification au prisme d'un mouvement beaucoup plus vaste, qui est celui de l'affirmation du rôle des biosciences appliquées dans les mutations contemporaines de la dynamique économique des pays développés.

En l'espace d'une grande décennie, de la fin des années 1970 au tournant des années 1990, pourtant caractérisée par la domination politique d'une gauche volontiers jacobine et bien peu atlantiste, attachée au modèle keynésien et aux instruments de la

politique industrielle, la recherche agronomique française opère une mue considérable. Sous tutelle unique du ministère de l'Agriculture jusqu'en 1984, puis de celui de la Recherche et de l'Industrie en sus, cette mue n'est pas contrainte et forcée, mais tout au contraire volontaire et méthodique, descendante et directive. Certes, elle se fait au prix du renoncement à l'utopie d'un développement fondé sur les potentialités propres de l'exploitation familiale, exigeant un *aggiornamento* à peu près complet du fond doctrinal de la recherche en économie rurale, très marquée jusqu'alors par l'influence de François Perroux et du christianisme social, de même que par les diverses nuances du marxisme méthodologique³.

La question de l'évolution des sciences appliquées vers une économie globalisée de la connaissance dépasse le seul cadre de la recherche agronomique, mais elle y prend un relief tout particulier. Il nous semble important de l'éclairer en portant notre attention sur la trajectoire des économistes de métier, agronomes de formation pour la plupart, et souvent sans formation économique, du moins jusqu'aux premiers recrutements universitaires des années 1980. Comprendre comment les économistes de cette phase de transition ont su gagner sinon la confiance de la direction de l'Inra, du moins son assentiment, et ont ainsi contribué à donner corps et crédibilité au ralliement de l'institut aux schémas de pensée, aux concepts et au modèle économique du marché, constitue un défi historiographique ardu. Il est pourtant indispensable pour comprendre la « sortie » conceptuelle et pratique de l'agrarisme

3. Plusieurs travaux d'économistes, de sociologues et de politistes ont éclairé cette période complexe de l'histoire des politiques publiques liées aux enjeux agricoles et aux sciences et technologies qui leur sont liés (Fouilleux, 2003 ; Kirtchik, 2016 ; Joly et Lacombe, 2017).

national dans ses ultimes avatars (Cornu et Mayaud, 2007).

C'est dans la continuité de cette exploration que nous proposons ici une analyse, à la fois économique et historique, du positionnement de l'Inra, et plus particulièrement de sa direction et de son département d'Économie et de Sociologie rurales (ESR), comme lieux de débat sur la théorie économique appliquée aux enjeux agricoles de 1978 à 1992. En cette fin des années 1970 en effet, J. Poly prend acte de son propre échec à infléchir la politique agricole que l'Inra a accompagnée jusqu'à par les seuls arguments de l'agronomie et de la zootechnie. Il mesure aussi que, pour « sauver » l'Inra en tant qu'institution à vocation scientifique, il doit l'engager dans une mutation vers ce que l'on ne désigne pas encore comme une « économie de la connaissance » (David et Foray, 2002), qui s'imposera véritablement au tournant du XXI^e siècle, mais dont il percevait les premiers signes dans les percées alors réalisées par la recherche internationale en biologie fondamentale. Tout au long des années 1980 et jusqu'en 1992, la réforme de la PAC et les négociations internationales sur la libéralisation des échanges constituent ainsi la toile de fond où s'entremêlent les débats politiques et les questions d'orientation scientifique de la recherche agronomique française.

Un département d'économie dans un institut agronomique, pour quoi faire ?

1. Des économistes ruraux « indispensables », mais mal intégrés à la recherche agronomique

Sur l'injonction répétée du ministère de l'Agriculture et sous l'influence de la Société française d'économie rurale (Garcia Parpet, 2006), l'Inra finit par recruter des praticiens des sciences sociales à partir de 1955, ou tout du moins des

agronomes ayant suivi une spécialisation dans ces disciplines en troisième année d'école d'ingénieurs. Un premier collectif disciplinaire de onze économistes est structuré en 1957, formant alors la « station centrale d'économie » de l'Institut à Paris. Dans une France agricole dont la plupart des exploitations ignorent les règles de la comptabilité, le principal objectif des chercheurs est d'élaborer un instrument d'aide à la décision, la « programmation linéaire », en complète cohérence avec la matrice de « l'organisation scientifique du travail » que l'on cherche alors à appliquer à la production agricole.

Mais ce n'est que dans la foulée de la loi d'orientation agricole de 1960, et surtout du ministère Pisani (1961-1966), que les recrutements s'intensifient et qu'un département de recherches à part entière, le département d'Économie et de Sociologie rurales, est créé en 1961, avec à sa tête le professeur d'économie de Rennes, L. Malassis. Il accueille alors 37 chercheurs, recrutés essentiellement dans les écoles d'agronomie. En effet, soulignera Denis Bergmann : « Il n'y avait pratiquement pas, au cours de cette période, d'économistes qualifiés disponibles sur le marché du travail. Il a donc fallu recruter des jeunes diplômés, provenant surtout de l'enseignement supérieur agricole (cinq sur six environ), et assurer leur formation en économie. Rappelons aussi [...] le retard de la science économique française, la faiblesse des statistiques agricoles et la persistance, dans un grand nombre de milieux, d'opinions peu fondées scientifiquement au sujet des problèmes agricoles. » (Bergmann, 1970). D. Bergmann, qui pose cette même année 1961 les bases du RICA⁴ (Bergmann, 1961), s'impose à la tête du département après le départ

4. Réseau d'information comptable agricole, créé en 1965 par le Conseil des ministres de la Communauté économique européenne, il commence à fonctionner en 1968.

de L. Malassis en 1964, et mise sur les attentes du ministère de l'Agriculture en termes de rénovation de la statistique agricole française, bien mal adaptée à l'évaluation de la PAC, qui commence juste à développer ses effets.

Au cours de cette décennie marquée par un puissant mouvement d'insertion des exploitations dans les filières agro-alimentaires et d'ouverture aux marchés amont et aval, les référentiels théoriques se diversifient au sein du département, avec toutefois une prédominance intellectuelle et politique des approches marxistes, alors dominantes dans les sciences sociales françaises. Michel Gervais et Claude Servolin, coauteurs en 1965 d'un ouvrage qui fait grand bruit, « Une France sans paysans » (Gervais *et al.*, 1965), en sont les figures de proue. Ils cherchent à dégager leurs travaux de la vocation opérationnelle de l'économie rurale, en proposant une théorie, globale et cohérente, de la place de l'agriculture dans le développement du système économique et social français. Ils conceptualisent « l'industrialisation de l'agriculture » et annoncent l'élimination à terme de la petite agriculture familiale. Plus ou moins dans leur giron, mais ne se satisfaisant pas d'une approche par trop conceptuelle, de nombreux jeunes agroéconomistes, comme Jean Cranney et Claude Viau, développent des travaux empiriques pour vérifier sur la base de statistiques la validité, en tout ou partie, de cette hypothèse sur les tendances évolutives du monde agricole. Pour leur part, les économistes spécialistes de l'analyse de l'exploitation agricole, à l'instar de Jean-Marc Boussard, cherchent à dépasser les limites de la programmation linéaire, et développent des travaux sur la dimension optimale des unités de production, en introduisant la question du risque et en développant l'économétrie de la production agricole. Cependant, il est évident, aux yeux de D. Bergmann et de L. Malassis notamment, que le calcul économique ne

peut en rester au niveau de l'économie de l'exploitation individuelle et de la « recherche opérationnelle », il doit aussi guider l'État dans la conception et la conduite de la politique agricole, et pour cela il faut « disposer des meilleures connaissances sur l'offre » (Bergmann et Servolin, 1966).

Au début des années 1970, le département d'Économie et de Sociologie rurales a développé des recherches sur la plupart des branches du secteur agricole (Inra Esr, 1970). Cependant, note avec regret D. Bergmann, « malgré quelques "franges" internationales, [il] reste essentiellement tourné vers les problèmes de l'agriculture française » (Bergmann, 1972). De plus, il constitue un corps très divisé, mal intégré à l'Inra, et surtout mal employé par sa direction générale. Les économistes de l'Inra ne sont plus des agronomes, et plus vraiment des ingénieurs non plus, générant conflits et incompréhensions. Les agronomes et les zootechniciens, symétriquement, se sentent délaissés par les économistes, et contestent l'autonomisation de ces derniers au nom de ce qu'ils pensent être la dimension technique indépassable des questions agricoles. Vécu sur le mode de la distinction en termes de carrières et de spécialisation, le conflit est de fait épistémologique, générant des malentendus durables, hormis dans quelques pôles d'enseignement et de recherche comme l'Enssaa⁵ de Dijon où, autour de Michel Petit, le dialogue demeure fécond entre agronomes, zootechniciens et économistes, notamment sur les questions de la décision des agriculteurs, des politiques de formation et, plus généralement, du « développement » agricole.

Dépasser l'échelle micro sans verser dans la théorie, et prouver l'utilité de l'analyse économique sans en faire un simple savoir auxiliaire de la rationalité

5. École nationale supérieure des sciences agronomiques appliquées, créée en 1966.

technique, tel est le défi que doivent relever les économistes de l'Inra. Rapidement, ils découvrent que c'est en se tournant vers l'extérieur qu'ils trouveront la solution à leurs problèmes. Dès la fin des années 1960, il apparaît aux cadres du département que le temps de la modernisation agricole sous régime de subventions et de protections douanières communautaires ne pourra pas durer éternellement, et qu'il faut préparer les exploitants ayant franchi le cap de la « professionnalisation » à des marchés plus ouverts à la concurrence et régis par le principe de compétitivité. Mais ni au gouvernement ni à l'Inra, on n'est prêt à passer du constat aux actes ; la réception houleuse par le monde agricole des rapports Mansholt et Vedel en 1968 est encore dans toutes les mémoires.

Avec l'entrée dans la crise économique en 1973-1974, la situation se tend un peu plus encore, la plupart des intrants de l'agriculture étant affectés par la hausse du prix des hydrocarbures. Dans ce contexte, les économistes de l'Inra ne se déchirent plus seulement sur la nature spécifique ou non de l'exploitation agricole, mais aussi sur les causes « réelles » de la crise de l'agriculture, sur les conséquences du « productivisme », sur la pérennité de « l'intensification » et, plus largement, sur l'horizon historique du capitalisme. Pour sa part, la direction de l'Institut, accaparée par des questions beaucoup plus pragmatiques, ne sait pas quelle direction donner au département ESR ; de fait, elle a grand peine à trouver un successeur à D. Bergmann, parti en 1973. Elle ne sait pas non plus quoi demander de plus aux économistes que la énième démonstration du paradoxe de la modernisation : loin d'émanciper les plus entreprenants, l'investissement agricole fragilise ses partisans. Et si les outils d'analyse micro-économique mis au point par les chercheurs du département ESR permettent d'éviter des choix cultureux peu pertinents, ils ne produisent pas de solution d'ensemble pour une profession

affectée par une crise où les « ciseaux des prix » obèrent la viabilité des systèmes de production.

Si la crise rend plus urgente la mobilisation de l'analyse économique, elle n'aide donc pas à en déterminer la « bonne matrice » conceptuelle et les usages véritablement pertinents. De fait, l'acculturation de la recherche en économie rurale au débat international s'engage avec difficulté et non sans conflits ou contradictions. Chercheur confirmé, promu maître de recherches en 1981, Louis-Pascal Mahé témoigne ainsi : « *Je n'ai pas ressenti que les pro-réforme dans l'Inra étaient des relais car ils contredisaient aussi les positions du ministère de l'Agriculture, du Commissariat au Plan ou du Secrétariat aux questions européennes, focalisées sur le maintien des avantages acquis*⁶. »

Au niveau des instances gouvernementales et intergouvernementales, les stratégies mises en œuvre au tournant des années 1980 sont en effet loin d'être limpides dans leur rapport à la *doxa* libérale. Si la Commission européenne fait le choix stratégique de penser la réforme de la PAC en lien avec la préparation des négociations internationales sur la libéralisation des marchés agricoles mondiaux, elle sait qu'aucun des protagonistes, en particulier les plus puissants, ne voit dans le mot d'ordre de la « libéralisation » des marchés agricoles autre chose que la tentative de gagner des avantages concurrentiels sur les marchés d'exportation. Ainsi, la France et la République fédérale d'Allemagne se rangent au projet d'une réduction significative de la régulation publique, mais n'acceptent pas une baisse drastique des aides à l'agriculture. Aucun pays, et certainement pas les États-Unis ni même vraiment la Nouvelle-Zélande, pourtant très actifs dans les négociations internationales, ne souhaite libéraliser pleinement

6. Échange avec les auteurs, 9 mars 2020.

les marchés agricoles en supprimant totalement les aides et les réglementations.

Les débats et les négociations n'ont donc pas tant comme enjeu la libéralisation des échanges que la modification des termes de la compétition et des positions relatives des concurrents. Et si les changements des règles du commerce international se discutent à l'aune des principes fondamentaux de la « libre concurrence », et donc *de facto* à partir de l'appareil théorique du libéralisme économique, c'est le langage et non la téléologie du libre-échange qu'il convient de savoir mobiliser.

2. Jacques Poly, un stratège en quête d'une matrice économique

Pionnier de la génétique animale appliquée à la sélection ovine, formé à l'art de la programmation dans les cabinets ministériels de la fin de la présidence de Gaulle, J. Poly, directeur scientifique de l'Inra de 1974 à 1978, puis président de l'institut jusqu'en 1988, est le principal stratège de la recherche agronomique française durant toute la période qui nous intéresse (Maeght-Bournay et Valceschini, 2019). La politique agricole, logiquement, est l'objet de toute son attention, notamment à partir du tournant des années 1970, où il s'avère que ses inconvénients l'emportent sur ses avantages et que l'équilibre budgétaire de la CEE, la bonne entente entre ses membres, notamment avec le Royaume-Uni après 1979, enfin et surtout la défense d'une ligne diplomatique crédible face aux États-Unis, exigent des amendements sérieux aux principes laborieusement établis en 1962 sous la direction du commissaire européen Sicco Mansholt.

Si J. Poly maîtrise les langages de la biologie, de la statistique, de la gestion et même du travail législatif, pour avoir été la cheville ouvrière de la loi sur l'élevage de 1966, il n'est pas un familier des sciences économiques. Il ne les goûte guère (Mazoyer, 2020), en tout cas pour ce qu'il

en voit dans son institut où les recherches menées, souvent descriptives ou critiques, si elles peuvent éclairer une question, n'aident guère à prendre des décisions. Pour autant, et ses réflexions sur le déficit structurel en protéagineux de la France notamment l'en ont instruit, il comprend très bien l'importance des grands équilibres économiques de la Nation dans une économie ouverte, et la nécessité de saisir les facteurs de rentabilité et de compétitivité au niveau des exploitations agricoles et des filières. Pour lui, les enjeux de la recherche en économie ne se situent pas prioritairement dans un champ scientifique, celui de la théorie économique, mais dans une finalité prospective. À cet égard, il est amené à lire, dans la plupart des institutions nationales et européennes où il est convié, des études économiques qui permettent à ces dernières de faire des choix et de poser des orientations, bref, de prendre des décisions stratégiques en toute connaissance de cause. C'est ainsi qu'il joue un rôle directeur dans l'introduction du langage et des outils de la théorie standard à l'Inra, cohérent en cela avec un mouvement qui affecte la plus grande partie de son monde de référence et de ses amitiés professionnelles, à savoir la sphère des cabinets ministériels, de la haute administration, des organismes de la cogestion des questions agricoles, mais également des services du Plan, de l'OCDE ou encore des relais européens de la France.

Depuis 1975, l'Inra est piloté par R. Février, ancien inspecteur général spécialiste des questions porcines, J. Poly assumant la direction scientifique. Tous deux spécialistes de l'élevage, et inquiets des carences françaises dans ce secteur dominé par le monde anglo-saxon, ils savent que les facteurs de compétitivité et les enjeux de marché sont, au fur et à mesure que la construction européenne avance, de plus en plus importants. Une bonne partie des finalités de l'Inra et la justification de ses orientations programmatiques sont liées

au projet initial de la PAC, l'augmentation de la productivité ; tout changement en la matière ne peut que le concerner. L'institut est par ailleurs en contact étroit avec les acteurs majeurs qui, à l'échelle des secteurs ou à celle des territoires, ont leur mot à dire dans l'élaboration de la position française, le ministère de l'Agriculture jouant un rôle directeur majeur à cette époque. Toute la difficulté est de savoir quels économistes et quelle économie mettre en avant, dans quelle cohérence avec ce que l'Inra comme institut de recherche peut proposer à partir de l'organisation sectorielle de sa recherche appliquée.

Pour J. Poly, la porte de sortie de la crise des années 1970 implique aussi bien pour la recherche que pour l'agriculture et pour les politiques publiques, un saut d'échelle : vers la dimension macro-économique et géopolitique que prend nécessairement un processus d'industrialisation de l'agriculture bientôt parvenu à son terme, sinon en France, du moins chez ses principaux partenaires et concurrents. En cela, il est parfaitement au diapason du pouvoir politique. L'agriculture doit être le « pétrole vert » de la France, déclare Valéry Giscard d'Estaing dans un discours prononcé à Vassy, dans le Calvados, en 1977. Dans ce contexte, et alors qu'en une quinzaine d'années, le département d'Économie et de Sociologie rurales est devenu par ses effectifs, essentiellement constitués d'économistes plus ou moins ouverts aux questions sociales, le quatrième département de recherche de l'Inra, la direction de l'institut entrevoit enfin quelle valeur ajoutée elle peut retirer de ses compétences internes, à condition de les orienter dans une nouvelle direction : non plus tant accompagner les exploitations agricoles dans leur conversion aux techniques de la modernisation productiviste, mais leur apporter un net surcroît de compétitivité.

Si R. Février et J. Poly partagent ce constat, ils divergent toutefois sur les

options à prendre. R. Février, à l'instar du Parti socialiste dont il nourrit le programme d'alternance, a une lecture surtout politique de l'économie. Il est très proche de C. Servolin, qui développe, lui, une approche essentiellement politiste des transformations de l'agriculture (Servolin, 1985). Tournant le dos à ses analyses d'« Une France sans paysans », ce dernier défend désormais l'hypothèse d'une spécificité durable de l'activité agricole dans le monde industrialisé. Prenant acte de ce que les exploitations agricoles conservent une structure familiale, il se fait le théoricien de la « petite production marchande » (Servolin, 1972), cherchant à convertir à cette vision à la fois la recherche publique et la gauche politique.

J. Poly, de son côté, a une approche plus pragmatique et internationale, proche de celle des ingénieurs des grands corps de l'appareil d'État et des hauts fonctionnaires du Plan, pétris de volontarisme, mais conscients des tendances lourdes à l'œuvre. À la faveur d'un rapport (Poly, 1978) commandé par Pierre Méhaignerie, ministre de l'Agriculture, destiné à contribuer à la réflexion du ministère sur une nouvelle loi d'orientation agricole, J. Poly livre un diagnostic sévère aussi bien des politiques agricoles que de celles de la science. Mais surtout, il fixe l'horizon qui doit selon lui guider à la fois les nouvelles voies de l'agriculture, et celles d'un institut dont il s'apprête à prendre la présidence, en remplacement de R. Février, découragé par l'absence de portage politique de la recherche publique. Intitulé *Pour une agriculture plus économe et plus autonome*, ce rapport, rédigé au début de l'été 1978, constitue le document le plus abouti de la période sur les limites du productivisme et sur les voies possibles de leur dépassement. « Si l'essentiel des débats a été nourri d'arguments techniques concevables pour une évolution de notre agriculture à moyen terme, il n'en demeure pas moins qu'ils avaient toujours, pour le

moins, une logique micro-économique », explique J. Poly (Poly, 1978). Il est donc temps de considérer l'échelle à laquelle se posent désormais les problèmes, celle des relations internationales, comprises comme une arène de concurrence.

C'est dans ce contexte que le nouveau président de l'Inra se lie avec un jeune économiste, Bernard Vial, qui, entré en 1970 au service agricole du Commissariat au Plan sur le conseil de D. Bergmann, y mène une carrière d'économiste spécialisé, en même temps qu'il s'insère dans les réseaux des décideurs administratifs, professionnels et politiques. B. Vial convainc J. Poly « *qu'il y a là de l'information à glaner, de la formation à prendre, des contacts à garder.* »⁷ Proche de J. Cranney, son aîné de quelques années, qu'il côtoie lors de la préparation du VI^e Plan, B. Vial accompagne la conversion de ce dernier aux outils statistiques de l'analyse des marchés, voie de contestation des *a priori* de l'analyse marxiste de la « question agraire ». Se constitue ainsi, dans l'ombre de J. Poly, un groupe d'économistes sensibles à sa vision stratégique, et qui la traduisent dans leur propre langage comme une incitation à entrer dans un nouveau paradigme, celui du marché.

De fait, l'économie telle que pratiquée à l'Inra compose de plus en plus avec l'usage du langage statistique – ce qui n'est pas à proprement parler une nouveauté ni une particularité de l'économie rurale (Dulong, 1996) –, mais surtout avec des outils mathématiques nouveaux, permis par la révolution des outils de calcul qui, dans les années 1960-1970, ne figuraient ni dans le cursus des agronomes ni dans celui des étudiants en licence de sciences économiques. Au sein du département ESR, la posture théoricienne des économistes d'inspiration marxiste, qui travaillent sur des agrégats statistiques simples, fait de plus en plus mauvais ménage avec celle

des partisans d'une instrumentation mathématique et statistique plus raffinée, à prétention objective (Grossman, 1980). La scientificité n'est plus seulement une vertu, elle est en passe de devenir un outil stratégique pour dé-singulariser et faire monter en généralité la posture d'expertise de l'économie rurale.

De la révolution biotechnologique à l'économie de l'innovation

1. Les biotechnologies, vectrices d'un dépassement de la conception agricole du développement

Le tournant des années 1970 et 1980 est caractérisé par une profonde incertitude affectant aussi bien les questions économiques que la situation politique nationale et internationale de la France. Dans ce contexte, J. Poly travaille à mettre en perspective les grands choix scientifiques et technologiques à l'horizon du prochain millénaire, ceux de la « nouvelle frontière technologique » (Poly, 1980). Il choisit de minorer son engagement dans l'orientation des politiques publiques, pour se concentrer sur les enjeux scientifiques d'un alignement de la recherche française sur le nouvel horizon de la science internationale : c'est le tournant de l'innovation biotechnologique dans la recherche agronomique. Or cette percée vers le contrôle des mécanismes du vivant n'a pas seulement pour effet de modifier en profondeur les règles de la compétition pour la productivité agricole, avec la promesse d'une maîtrise technologique de la sélection génétique, mais également de frapper d'obsolescence la division sectorielle aussi bien de la recherche agronomique que de la production agricole.

La biologie moléculaire se heurte certes à des problèmes différents sur les matériaux végétaux et animaux, mais elle travaille de manière identique, promettant une révolution globale, à la fois industrielle dans sa

7. Entretien avec les auteurs, 26 avril 2018.

logique et mondiale dans son expansion. À terme, c'est tout l'organigramme de l'Inra qui est remis en cause, la hiérarchie de ses priorités, la légitimité de ses chercheurs, et, pour ce qui est des économistes, la pertinence de leurs objets. Si le laboratoire produit les gains de compétitivité de demain, ce n'est plus l'innovation par les producteurs agricoles qu'il faut étudier, mais celle qui est générée par les industries en amont de l'agriculture (chimie, pharmacie et semences), de l'agroalimentaire et des usages non alimentaires de la biomasse, en passe de restructurer tout le secteur. De même que la science agronomique de l'après-guerre était pensée pour un objet singulier, une vieille civilisation agraire en voie de modernisation et d'extraversion, la nouvelle science doit réaliser la mue qui lui permettra d'interagir avec le marché de la biomasse, c'est-à-dire de jouer le jeu de l'économie de la connaissance appliquée à la valorisation du vivant.

Or, pour restructurer et relégitimer son institut, J. Poly a besoin de trouver des alliés internes, du côté des jeunes chercheurs les plus prometteurs, mais surtout externes, du côté des nouvelles élites de la science nationale et internationale, de plus en plus liées aux enjeux industriels et financiers. L'accession aux plus hautes fonctions de l'institut en 1978 lui permet d'élargir à la fois son réseau et son audience. La nouvelle agriculture, plaide-t-il, requiert une science plus complexe, et donc un raisonnement économique plus affûté pour en ajuster les orientations.

2. L'adhésion de l'Inra à l'économie de l'innovation

Au début des années 1980, l'économie de l'innovation devient le soubassement d'une mutation de grande ampleur au sein des économies industrialisées. Les politiques de la science deviennent des politiques de recherche et d'innovation, réalisant la fusion entre science et technologie. On est déjà bien loin de l'économie agricole.

Pour le gouvernement de Raymond Barre (1976-1981), les objectifs de cette « révolution biologique » sont ouvertement utilitaristes, et destinés à affermir la position française dans une communauté européenne en plein virage technologique (Larue de Tournemine, 1983 ; Le Bas, 1991). Le ministère de l'Agriculture entrevoit enfin la possibilité d'une percée décisive permettant de sortir de la nasse dans laquelle se trouvent l'agriculture et les industries alimentaires nationales (Maeght-Bournay et Valceschini, 2020), et mobilise toutes les forces disponibles pour « organiser la transition vers l'agriculture de demain, plus productive, plus économe, plus soucieuse des exigences de la société, qui ne peut être qu'une agriculture à valeur ajoutée biologique optimale » (ministère de l'Agriculture, 1979). Avec Christian Herrault, J. Poly signe un rapport qui reprend à son compte l'innovation comme finalité majeure, la liant en particulier aux enjeux de l'agroalimentaire. Désormais, « l'innovation devient une impérieuse nécessité, dans la dure compétition internationale », écrivent-ils (Poly et Herrault, 1981).

Ce rapport permet en outre au président de l'Inra d'affirmer que la recherche agronomique, au service d'une politique industrielle offensive et soutenue par une politique de recherche ambitieuse, est capable de contribuer efficacement à des innovations biotechnologiques susceptibles de révolutionner les secteurs agricole et alimentaire. Mais cette mutation ne saurait s'opérer dans le cadre vétuste d'une politique agricole protectionniste. La politique européenne a certes beaucoup profité à la France dans la décennie 1970, notamment en matière d'exportations, mais les processus d'innovation par l'injection de sciences biotechnologiques sont porteurs de bouleversements des avantages comparatifs qu'il faut anticiper. J. Poly compte pour cela sur ses nouveaux cadres, issus de l'École polytechnique pour la plupart,

à l'instar du biophysicien Guy Paillotin, pour mener avec eux une stratégie d'alignement des pratiques scientifiques de l'institut sur celles de la concurrence nationale et internationale.

Dès lors, réforme de l'Inra et réforme de l'agriculture ne peuvent qu'aller de pair, et pour que toutes deux soient des réussites, il faut élargir le champ de connaissances des économistes de l'institut pour mieux saisir les enjeux internationaux, les enjeux industriels et les enjeux de l'innovation. Pour J. Poly et son équipe, aller dans le sens de l'histoire, c'est ainsi accepter l'avènement du marché comme référentiel de l'action publique et de ses experts, en mobilisant des économistes formés aux outils de la théorie standard, non pour être les conseillers politiques du prince, mais les producteurs des données de la négociation et de la décision en situation de compétition généralisée.

L'alignement du département d'économie sur les référentiels d'évaluation internationaux des politiques publiques

1. La formation d'un nouveau corps d'agroéconomistes

Lorsque F. Mitterrand est élu président de la République en 1981, plusieurs économistes de l'Inra, plutôt proches de R. Février que de J. Poly, sont investis comme conseillers dans les cabinets ministériels ou directement à la présidence de la République. Pour l'essentiel, ils n'utilisent pas le langage économique des théories du marché et, surtout, ils ne possèdent pas la grammaire internationale de la modélisation économique (Économie rurale, 1984). Malgré une conjonction favorable, ils sont donc en réalité loin d'être en position de mettre en œuvre leurs propositions de politique économique (Joly et Lacombe, 2017). Dans ce contexte, la nomination de B. Vial par J. Poly à la tête du département

ESR, acte politique par excellence, illustre tout le paradoxe de l'Inra : ne pas s'aliéner le pouvoir, mais plus important encore, ne pas mettre en danger sa position dans un espace scientifique international en plein essor.

B. Vial fait partie de cette génération de jeunes économistes, agronomes de formation, que l'Inra a recrutés dans les années 1960. Éloigné des débats théoriques de ses collègues, ce dernier se veut avant tout un pragmatique, proche de l'action. Bien qu'appartenant à l'Inra, il fait surtout carrière dans des instances qui administrent l'agriculture : d'abord chargé de mission au service agricole du Commissariat au Plan (de 1970 à 1978), puis chef de la division Études et Investissements au FORMA⁸ de 1979 à 1981. Lors de la préparation du VIII^e Plan (1981-1985), B. Vial est le rapporteur de la « Commission de l'Agriculture et des industries Agricoles et Alimentaires », présidée par J. Poly. En 1979, pour préparer le VIII^e Plan, le Service agricole du Commissariat Général au Plan et le département ESR réalisent de concert un important travail préliminaire. Son « objet était d'établir, à partir des travaux des chercheurs, un bilan de l'évolution récente de l'économie agricole et alimentaire et de mettre en relief les principales forces et incertitudes qui commandent le devenir à moyen terme de ce secteur » (Commissariat général au plan / Inra, 1979).

Vraisemblablement, J. Poly trouve-t-il en B. Vial ce qui lui fait personnellement défaut en ces temps où l'analyse économique prend le pas sur l'appréhension principalement technique des évolutions de l'agriculture. B. Vial, symétriquement, cerne bien les attentes et les besoins du président de son institut : « *Il a compris que les agriculteurs dans les exploitations, et*

8. Fonds d'orientation et de régularisation des marchés agricoles.

l'agriculture, devaient réussir à être beaucoup moins dépendants qu'ils ne l'étaient. [...] Il a mené un travail acharné pour développer la production de protéagineux en France. Il a ouvert une piste importante de recherche dans le secteur végétal, mais avec un point de vue de zootechnicien et végétaliste, il ne maîtrisait pas la dimension économique⁹. »

De fait, J. Poly apprécie particulièrement une analyse économique qui se présente comme une bonne ingénierie, c'est-à-dire comme un moyen au service de finalités solidement circonscrites. Au reste, nulle conversion au « laisser-faire » chez l'un comme chez l'autre : le marché est une donnée, pas une fin. L'intérêt général reste à construire, mais en évitant l'idéologie et en mobilisant le régime de rationalité le plus efficace. Jusqu'au début de 1983, c'est donc un « technocrate » dont la recherche en économie n'est pas véritablement le métier qui prend la tête d'un département scientifique pour, justement, commencer à l'aligner sur la science internationale. « *Mon seul projet, témoigne B. Vial, était de relancer le débat scientifique, parce qu'il s'était perdu. [...] La production était plus idéologique que scientifique¹⁰. »*

Pour impulser de nouvelles orientations scientifiques, il bénéficie des nouvelles possibilités de recrutement ouvertes par Jean-Pierre Chevènement, nouveau ministre de la Recherche et de la Technologie (Chevènement, 2019). Ces recrutements permettent d'abord de résoudre le problème des personnels « hors statut » auxquels l'Inra, comme les autres organismes, avait fait appel en nombre depuis une dizaine d'années, mais ils initient également un changement en profondeur des profils de chercheurs. Une fois le mouvement initié, B. Vial peut quitter l'Inra avec la

bénédictio de J. Poly, en mars 1983, pour rejoindre le cabinet du nouveau ministre de l'Agriculture, Michel Rocard, avec qui le PDG de l'Inra entretient une ancienne et solide amitié professionnelle (Rocard, 1996).

Une reconstruction du département d'Économie et de Sociologie rurales sous le signe de l'hétéronomie

Pour succéder à B. Vial, J. Poly fait appel à J. Cranney, issu de l'Institut technique de pratique agricole (ITPA) mais qui, contrairement à son prédécesseur, a fait toute sa carrière au département ESR, à la station centrale d'économie de Paris. Spécialiste du RICA (Cranney et De Miribel, 1983), il est un expert des secteurs animaux, que la direction de l'Inra mobilise dans les années 1970 au moment des graves crises des secteurs lait et viande. J. Cranney connaît donc toutes les oppositions internes au département ESR, mais aussi les rapports de force au sein de l'institut. Syndicaliste à la CFDT, il s'était engagé en 1978 avec nombre de ses collègues du département ESR et d'autres départements, dans la lutte contre la transformation de l'Inra en EPIC¹¹. Il fait partie d'une génération de chercheurs de l'Inra animée par le sentiment de défendre la cause de la science contre son asservissement aux intérêts privés. En ce début des années 1980, où l'Inra est devenu un EPST¹² de plein droit, cette menace est certes écartée, mais il reste, comme le veulent J. Poly et G. Paillotin, à lancer l'Institut vers l'horizon de la « big science ».

J. Cranney poursuit donc la stratégie engagée par B. Vial, avec l'objectif de donner cohérence à un département ESR constitué

9. Entretien avec les auteurs, 26 avril 2018.

10. *Idem*.

11. Établissement public à caractère industriel et commercial.

12. Établissement public à caractère scientifique et technique.

d'individualités et de groupes souvent très opposés. Il entreprend de remobiliser le département autour d'objectifs et de méthodes d'analyse où l'économétrie, instrument de formalisation du réel, et ses méthodes de traitement, moyens de compréhension et de prise sur ce réel, sont les fers de lance de la production de la connaissance scientifique. Cette approche est d'autant plus conquérante qu'elle se montre très efficace comme outil d'expertise aux yeux des décideurs politiques, notamment à l'échelle européenne où même la social-démocratie des pays du Nord se convertit progressivement aux principes de la libre concurrence.

En effet, les statistiques et leur traitement économétrique s'imposent comme le meilleur moyen de produire des évaluations empiriques de l'impact des politiques économiques sur les marchés agricoles, de clarifier la redistribution des soutiens publics en économie de marché, ou encore de faire apparaître les effets pervers (rentes, externalités, etc.) des décisions prises sur critères politiques (par exemple, l'aide ou la défiscalisation de certains intrants). Enfin et surtout, cette nouvelle approche correspond d'ores et déjà à la norme de la communauté scientifique internationale des économistes, dominée par le monde anglo-saxon. Or, si les chercheurs de l'Inra peuvent pour certains se sentir peu d'affinités avec le néolibéralisme comme doctrine, les modèles économétriques ou mathématiques leur apparaissent comme les gages de leur propre émancipation par rapport à la situation d'infériorisation scientifique vis-à-vis des sciences biotechniques et aux risques d'instrumentalisation par les pouvoirs politiques successifs, dans un pays qui se dirige vers des alternances de plus en plus rapprochées à partir de la première « cohabitation » en 1986. Ainsi se crée un effet de double posture interne à la corporation des agroéconomistes, le recours aux statistiques et à l'économétrie étant considéré comme une grammaire commune aux

chercheurs, aux experts et aux décideurs, l'adhésion au libéralisme économique pouvant suivre ou ne pas suivre selon les individus, mais leur servant à tous de sésame pour inscrire leur expertise dans une généralité sans barrières.

Encore majoritaires et intellectuellement dominants dans les années 1970, les économistes marxistes voient paradoxalement leur étoile pâlir au moment de l'arrivée de la gauche au pouvoir en 1981. M. Gervais, nommé en 1981 par la ministre de l'Agriculture, Édith Cresson, aux fonctions de directeur général de l'enseignement et de la recherche (DGER) en remplacement de L. Malassis, ne tarde pas à en saisir les conséquences. Organisateur, de mai 1982 à février 1983, d'une consultation nationale du monde agricole, « Les États Généraux du Développement Agricole », il cherche à mobiliser à la fois la gauche agricole, l'appareil d'encadrement de l'agriculture et les économistes du département ESR engagés au PS, notamment François Colson¹³, autour d'une conception du développement agricole qui réponde à un idéal de diversification des voies du développement (Colson, 1986). Mais le front du refus, organisé par la FNSEA, vient briser l'élan du projet. J. Poly, pour sa part, ne goûte guère la rhétorique, brillante mais littéraire de M. Gervais, dont il sait que les analyses sont peu appréciées par les organisations agricoles dominantes. Mais en stratège averti, le président de l'Inra prend grand soin de soutenir la ministre de l'Agriculture dans l'organisation d'une consultation qui résonne positivement avec les orientations non pas de ses économistes, mais du département de recherche pluridisciplinaire « Systèmes agraires et développement » (SAD), confié à son vieil ami et complice de la génétique animale, Bertrand Vissac.

13. F. Colson, économiste à l'Inra, est à cette date conseiller technique au ministère de l'Agriculture.

En effet, ce département original, nouvellement créé en 1979 (Cornu, 2020), reprend à son compte les interrogations sur le devenir de l'exploitation familiale issues des hétérodoxies de la période précédente, et ouvre une brèche dans le champ des sciences sociales, en préemptant notamment les approches socio-anthropologiques que le département ESR, pour sa part, marginalise dans cette même période, resserrant son périmètre autour de l'économie et, à un degré bien moindre, d'une sociologie et d'une histoire intéressées par des questions déjà post-agricoles, comme celle de la consommation alimentaire. Et si quelques économistes, à l'instar de M. Petit, entré à l'Inra comme ACS¹⁴ en 1957, ou de Jacques Brossier, ACS lui-même en 1967, adhèrent aux questionnements portés par le SAD ou en sont proches, la référence centrale de ce département à l'interdisciplinarité et à la recherche-action territorialisée, et peut-être aussi l'incertitude qui pèse sur sa pérennité, constituent une barrière que peu de chercheurs du département ESR osent franchir. Et si le SAD continue à creuser son sillon hétérodoxe, l'heure est au contraire à la normalisation à ESR, dans une division du travail assumée par la direction de l'Inra, entre souci des territoires et front de la compétition internationale.

Sur la base d'une concertation sélective auprès d'un panel de chercheurs choisis pour porter les nouvelles orientations scientifiques, J. Cranney, qui a été promu directeur scientifique, est en mesure dès 1986 de présenter devant le Conseil scientifique de l'Inra les nouvelles orientations du département ESR. Dans leur introduction au document d'orientation, J. Cranney et C. Viau, le nouveau chef du département ESR, s'interrogent ainsi : « La crise n'est-elle pas en train de réhabiliter les mécanismes de marché dans la régulation du

secteur ? » (Inra, 1986). Et d'ajouter immédiatement : « Il est temps de ranger la thèse de la spécificité de l'économie rurale et, plus généralement, celle de l'existence d'une science sociale ruraliste et l'idéologie qui la sous-tend, au musée de l'histoire des idées » (Inra, 1986).

J. Cranney et C. Viau entreprennent dès lors une réorientation drastique du département. « L'effort d'organisation et de programmation des recherches part d'un constat : la grande majorité des recherches du département reste encore très interne au secteur agricole, alors que l'agriculture, dans son fonctionnement mais aussi dans son devenir, dépend de son environnement industriel immédiat, mais aussi de son insertion dans l'économie nationale et maintenant dans les relations économiques internationales. Le département doit, en conséquence, élargir son champ thématique vers des recherches mettant en jeu l'économie industrielle, l'économie du travail et de l'emploi, l'économie internationale... Cet élargissement n'est pas une simple adjonction, mais une mutation dans l'orientation scientifique qui se traduit par une ouverture vers l'Université et vers les autres institutions de recherches » (Inra, 1986). Cette orientation est bien accueillie par le Conseil scientifique de l'Inra où siègent notamment son président, le biochimiste Pierre Douzou, le directeur scientifique adjoint de l'Inra, G. Paillotin, et Edmond Malinvaud, l'économiste de la « croissance française » (Carré *et al.*, 1972), ancien directeur de l'Ensa¹⁵ et alors directeur de l'INSEE. B. Vial est également présent au titre d'expert invité. Entre-temps, il est devenu chef de l'importante Direction de la production et des échanges du ministère de l'Agriculture et il préside, en outre, le groupe « Long terme "Agriculture" » du Commissariat

14. Agent contractuel scientifique.

15. École nationale de la statistique et de l'administration économique.

au Plan chargé de préparer le IX^e Plan (1984-1988).

En cohérence avec les attentes de la direction générale de l'institut, une importance toute particulière est accordée à l'économie internationale et à la politique agricole. L.-P. Mahé, recruté comme ACS en 1967, docteur de l'Université du Minnesota en 1976, fait partie de la génération montante à l'Inra de Rennes. Il collabore régulièrement avec la Direction de la Prévision du ministère de l'Économie, où il est chargé de mission entre 1975 et 1977, et également avec l'OCDE. Il est aussi bien inséré dans le réseau des économistes européens autour de la *European Review of Agricultural Economics*. J. Cranney sait que si les économistes de l'Inra possèdent une connaissance statistique approfondie et, souvent, une excellente expertise de tous les secteurs de l'économie agricole et alimentaire, ils n'utilisent pas assez les outils d'analyse économique formalisée qui se sont déjà largement développés dans les pays anglo-saxons, aux États-Unis d'abord.

G. Paillotin, qui a pris aux côtés de J. Poly le rôle d'aiguillon de la montée en qualité scientifique des recrutements et des productions de l'Inra, ne manque pas une occasion de rappeler aux économistes ruraux qu'ils sont encore très loin d'une « physique » des marchés agricoles... Or ce qui, étant donné les évolutions de la science économique internationale, pouvait être seulement un défaut d'orientation scientifique devient une réelle faiblesse devant les échéances politiques qui se profilent. Comme le noteront quelques années plus tard à propos de leurs collègues d'obédience marxiste deux économistes de l'Inra, non sans une pointe d'ironie : « La posture de critique radicale de la société adoptée par ces ruralistes marxistes leur a permis de repérer très tôt les dérives dont le modèle productiviste était porteur, qu'il s'agisse de ses impacts

sur l'environnement ou sur l'aménagement du territoire. [...] En revanche, ils étaient parfaitement incapables de mesurer précisément les effets de telle ou telle modification des dispositifs publics ou de fournir une argumentation solide aux négociateurs français lors des débats techniques sur la réforme de la PAC » (Boussard et Blanc, 2000).

Grâce à la nouvelle politique de recrutement mise en œuvre, le tournant est pris avec une remarquable rapidité. Emblématique du souci nouveau d'excellence scientifique, L.-P. Mahé suggère à J. Cranney d'envoyer deux de ses élèves, Hervé Guyomard et Dominique Vermersch, jeunes agronomes issus de l'Ensa de Rennes et dépourvus de bagage économique substantiel, faire une seconde formation en économie à l'Ensa où ils sont admis sous statut spécial grâce au soutien de Patrick Artus. Ils constituent ainsi les premiers membres de ce nouveau type d'agro-économiste, chercheurs rompus au formalisme économique, mais encore tout imprégnés d'une culture sociale du monde agricole et d'une culture scientifique du monde de l'agronomie.

À la fin des années 1980, l'Inra dispose ainsi sinon d'un département entier, du moins d'un contingent appréciable d'économistes capables de parler la langue des négociations internationales et d'en traduire les enjeux pour la direction de l'institut. J. Poly en prend acte : dans son texte-testament « Une nouvelle charte de développement de l'Inra » (Poly, 1988), diffusé en juin 1988, il ne cesse d'invoquer « la grande compétition internationale que nous vivons », et d'en appeler à la transformation de l'institut en « agence d'objectifs », associant étroitement les biosciences finalisées à l'analyse économique. L'économie de la connaissance est sur les rails. Par rapport aux évolutions de la politique européenne, l'Inra est confirmé non seulement comme observateur et

expert, mais également comme partie prenante de son élaboration et de sa conduite.

Vers la réforme de la PAC : une mobilisation sans précédent de l'expertise économique

1. Des économistes de l'Inra à l'écart des négociations européennes et transatlantiques

En février 1986, l'Acte Unique européen est signé, modifiant le Traité de Rome de 1957 et proposant l'achèvement du Marché Commun par l'élimination des barrières physiques, techniques et fiscales, et la constitution d'une Union économique et monétaire. La France est alors parmi les tout premiers pays européens à adapter, par anticipation de l'ouverture du Marché unique, son droit de la concurrence à celui de l'Union. L'adoption de ce droit, dont le gardien et le juge sont *de facto* européens, renforce encore la référence au paradigme de l'économie libérale et à ses instruments, même si chaque pays dispose de sa propre autorité d'application (en France la DGCCRF¹⁶ et l'Autorité de la concurrence).

Le moteur de la construction européenne devient la perspective du Marché unique, élargie par la chute du Mur de Berlin en novembre 1989 et la réunification allemande en octobre 1990. L'échéance est fixée au 31 décembre 1992, enfermant ainsi la réforme de la PAC dans un calendrier géopolitique particulièrement contraignant. Depuis le recours aux quotas laitiers en 1984, il est en effet évident que la PAC ne peut en rester aux principes de sa création, et qu'elle doit se réformer. Le « Livre vert » sur les *Perspectives pour la politique agricole commune* publié en 1985 par la Commission européenne, sous la direction de Jacques Delors, met en

avant la nécessité de résorber les excédents et, donc, de modifier en profondeur les mécanismes de la PAC. Cependant, il est bien difficile de trouver, entre les pays et même au seul niveau français, une définition pertinente et politiquement recevable de « l'intérêt général » des agricultures européennes (Jacquet et Boisson, 1992).

Tout concourt donc au pourrissement des projets de réforme, n'était la pression exercée continûment par les États-Unis depuis le tournant des années 1980, et avec une vigueur accrue dans le contexte du délitement de la puissance soviétique. L'enjeu économique est d'une importance cruciale pour les États-Unis. Dans les années 1970, ils ont perdu des parts de marché considérables et ils voient encore leur part des exportations de produits agricoles et alimentaires sur le marché mondial passer de 17,5 % à 13 % entre 1980 et 1990, essentiellement au profit de la CEE (Butault, 2004). Or l'agriculture américaine, structurellement excédentaire, a un grand besoin des exportations. C'est donc logiquement dans le cadre du Gatt que le gouvernement américain de Ronald Reagan décide de porter le fer contre le protectionnisme européen. À l'initiative des États-Unis, un nouveau cycle de négociations internationales est lancé en 1986, l'Uruguay Round.

La rhétorique néolibérale mobilisée alors par les Républicains au pouvoir à Washington ne s'inscrit pas dans un débat idéologique, mais sert l'affirmation des intérêts de la puissance commerciale américaine. Elle vise à fixer « les tables de la loi », en l'occurrence celles du commerce international, à l'aune desquelles les institutions internationales chargées de cette tâche devront évaluer, exclure et punir si nécessaire, les pratiques commerciales qui y contreviendraient.

Dans cette seconde moitié des années 1980, la mobilisation de l'expertise économique dans les négociations européennes

16. Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes.

et internationales est forte. La rhétorique néolibérale peut en effet s'appuyer sur les grands progrès réalisés par la théorie économique dans sa version la plus standard et la plus normative, en particulier la théorie microéconomique néo-classique. Elle est capable de fournir des modèles de simulation et des instruments d'évaluation quantitative de nombreux phénomènes économiques, en s'attaquant notamment aux entraves aux échanges, aux barrières tarifaires ou non tarifaires, et aux distorsions de concurrence du fait de mesures réglementaires ou d'aides publiques.

C'est ainsi avec la grammaire économique internationale que vont se dérouler les négociations européennes et, surtout, internationales. Le changement est complet par rapport aux négociations internes à la Communauté telles qu'elles étaient menées jusque-là, c'est à dire essentiellement de niveau politique, chaque pays « faisant ses comptes ». Au niveau international désormais, l'analyse économique prend une place centrale, convoquée pour démontrer la validité des propositions, voire pour exercer la fonction de « juge de paix ».

En mai 1982, le conseil des ministres de l'OCDE confie à l'organisation un « Mandat ministériel sur les échanges », afin de mener une étude sur « les conséquences probables d'une réduction équilibrée et graduelle de la protection accordée à l'agriculture dans les pays membres et d'une intégration plus poussée de l'agriculture dans un système multilatéral d'échanges ouvert » (Huff et Moreddu, 1990). Les travaux portent notamment sur le calcul des « équivalents subventions à la production » (ESP), devenus par la suite Estimations du Soutien aux producteurs, et pour développer un modèle de simulation des effets sur le marché des produits de base de réductions simultanées des ESP¹⁷.

Ils mobilisent divers experts et consultants et, par les résultats qu'ils produisent, vont jouer un rôle clé dans l'évolution des débats internationaux sur le sujet (Petit, 1998). Dès lors, il apparaît indispensable de maîtriser ces instruments de production de connaissance et de simulation. Pour participer aux réunions des groupes de suivi, le ministère français de l'Agriculture fait appel à l'expertise technique de l'unité agricole de la Direction de la Prévision du ministère des Finances, avec qui L.-P. Mahé travaille sur le « modèle Magali ».

M. Petit, bien au fait de la problématique internationale, notamment pour être passé par l'IFPRI (*International Food Policy Research Institute*) (Petit, 2020) et à partir de 1988 par la Banque mondiale, écrira ainsi en 1998 : « Pour la première fois, sans doute, le débat international entre les parties prenantes fut largement influencé par les travaux des économètres engagés dans la construction du modèle des échanges internationaux de produits agricoles associé à la Trade Mandate Study. » (Petit, 1998). Il s'appuie sur sa propre expérience en tant que participant au groupe d'économistes agricoles européens et américains, auquel participe également comme consultant L.-P. Mahé, à qui la Commission européenne demande de réaliser une expertise sur les possibilités et les conditions d'une harmonisation des politiques agricoles (Koester, Petit *et al.*, 1988). Avec les mêmes cadres d'analyse et le même type d'outils, leurs travaux évaluent finement, de manière comparative, les impacts de différents changements de politique agricole au sein de chaque pays et entre pays. Pour avoir valeur de preuve scientifique, les démonstrations doivent désormais s'appuyer sur des données statistiques robustes et, surtout, sur les résultats de modèles de simulation validés par la profession des économistes, et publiés dans des revues internationales cotées.

17. Les résultats ont été publiés pour la première fois en 1987.

Ainsi, L.-P. Mahé et Christophe Tavera publient-ils dans l'*European Review of Agricultural Economics* (Mahé et Tavera, 1988b) un article qui fait date sur l'harmonisation des politiques agricoles de part et d'autre de l'Atlantique, d'abord diffusé sous forme d'un document de travail réalisé à l'Université du Minnesota (Mahé et Tavera, 1988a). Certes, les simulations d'interaction entre les politiques agricoles, par exemple avec le modèle MISS¹⁸, ne correspondent pas systématiquement à un exercice de libéralisation complète et n'aboutissent pas inéluctablement à la conclusion d'un optimum collectif et social pour tous. Mais, *de facto*, les mesures proposées dans les instances de négociation sont débattues à l'aune des théories économiques libérales, sur la base d'arguments puisés dans l'arsenal des approches normatives du marché.

À cet égard, le ministère de l'Agriculture français est dans un état de grande impréparation. Tout au long des années 1980, il compte, comme dans le cas de la négociation sur les quotas laitiers en 1984, sur l'habileté diplomatique des négociateurs français et sur le poids politique de la France. En effet, prévaut dans ce type de négociation le marchandage autour d'un arrangement permettant la conciliation d'objectifs ou d'intérêts différents plutôt que la conformité à un principe commun d'efficacité, en l'occurrence la « libre concurrence ». En réalité, la France est dangereusement absente des instances officielles ou des « clubs » européens et internationaux où sont discutées les mesures envisagées. Dans ce contexte, les économistes de l'Inra sont peu, voire pas du tout mobilisés. À quelques rares exceptions près, ils ne sont pas prêts pour peser, par leurs compétences et leur crédibilité scientifique, dans les expertises mobilisées dans les négociations. En retrait des débats

internes à l'Inra, D. Bergmann conserve pour sa part une réputation acquise anciennement qui lui confère une influence certaine dans le milieu des organisations internationales comme l'OCDE. En 1984, il est, avec l'autre intervenant français, L.-P. Mahé, un des onze signataires du Mémorandum de Sienne (Gruppo di Siena, 1985) qui inspire le « Livre Vert » de 1985 sur la réforme de la PAC.

J. Poly, pour sa part, joue la dernière scène de sa longue carrière lorsqu'il se trouve nommé en février 1988 membre du Groupe de Prospective Agricole dans le cadre de la préparation du X^e Plan (1989-1992). Le rapport produit fait date. L'agriculture française est vouée à suivre le train de la compétition économique européenne et mondiale sur les produits agro-alimentaires, et il appartient à la recherche de transformer cette fatalité en opportunité. « Affirmons notre vocation exportatrice dans le respect de la libre concurrence », proclame le rapport (Secrétariat d'État auprès du Premier ministre chargé du Plan, 1989).

Bien d'autres forces entrent dans la bataille pour tenter d'orienter ou de corriger le texte de la réforme, y compris de l'intérieur du monde de la recherche agronomique, avec par exemple l'action du groupe de Seillac, emmené par E. Pisani (Pisani, 1994), avec l'appui de professeurs d'économie et de chercheurs restés à l'écart du mouvement économétrique, comme Philippe Lacombe. Mais pour l'essentiel, les jeux sont faits : le destin de l'agriculture et, plus largement, des bioressources, s'inscrira dans l'économie de marché. L'intuition du J. Poly de la fin des années 1970 s'est avérée une prophétie autoréalisatrice : la libéralisation n'est plus seulement l'avenir de l'agriculture européenne, elle est la matrice dans laquelle l'Inra pense cet avenir, et concourt à le faire advenir.

18. Modèle international simplifié de simulation.

2. Vers la légitimation de l'expertise économique de l'Inra

La direction du département ESR, qui a bien saisi l'enjeu de construire une expertise économique alignée sur les standards internationaux, prend acte dans la seconde moitié des années 1980 des manques de l'Inra en la matière. Avec l'*imprimatur* de J. Poly et de ses successeurs après 1988, elle s'engage dans une stratégie qui vise à apporter, à moyen terme, une expertise convaincante et des propositions défendables, sur la base de méthodes économiques formalisées, à fort contenu de théorie standard. Grâce à leurs nouveaux outils de modélisation, les économistes doivent pouvoir quantifier l'impact des décisions, prises ou proposées, sur les productions, les prix, les revenus agricoles, etc. Il s'agit de pouvoir éclairer le passage d'un mode de régulation initialement conçu à l'avantage de la France dans le cadre de la construction européenne, à un autre qui, dans un cadre international, pourrait lui être nettement défavorable. Il s'agit également de renseigner les responsables professionnels et les hauts fonctionnaires en charge de la gestion du secteur agricole sur les conséquences des propositions qu'ils reçoivent, et d'avancer leurs propres contre-propositions en toute connaissance de cause.

En se positionnant délibérément comme « experts du prince » dans un monde où la puissance publique a renoncé à commander au marché pour se contenter de le réguler et de l'orienter, la direction de l'Inra et ses économistes entendent démontrer l'utilité d'une recherche agronomique capable de saisir l'ensemble des aspects de la gouvernance des enjeux agricoles, technologiques et alimentaires, et en tirer un gain « politique » en termes de réassurance sur l'avenir de l'institut. Mais cela se fait au risque d'être mis en porte-à-faux quand l'analyse économique et les positions politiques défendues par la partie française ne s'accordent pas, comme c'est

le cas en 1992-1993, lorsque la production de l'Inra contredit « scientifiquement » les positions soutenues politiquement par le ministère de l'Agriculture sur l'incompatibilité supposée de la réforme de la PAC et des accords sur les échanges internationaux de Blair House. Cet épisode renforce la défiance des organisations agricoles vis-à-vis de l'Inra qui « bataille », dans les années suivantes, pour retrouver la voie sinon d'une réconciliation, en tous cas d'un dialogue. Mais surtout, il met en évidence la responsabilité accrue de la recherche agronomique publique, au cœur des controverses des années 1990 sur la soutenabilité d'un modèle agricole et alimentaire fondé sur le libre jeu du marché et de la compétition scientifique appliquée aux biotechnologies.

*

* *

Au terme d'une longue décennie d'acculturation, le pari effectué par J. Poly à la fin des années 1970 apparaît ainsi largement gagné au seuil des années 1990 : l'Inra, mis en ordre de bataille sous l'aiguillon de la réforme de la PAC, est désormais capable de fournir une expertise économique légitime dans les cercles internationaux et de présenter des spécialistes de politique agricole aux normes des organisations internationales, produisant des modèles rivalisant avec ceux des meilleures institutions. En moins d'une génération de chercheurs, l'Inra a intériorisé les critères du libéralisme économique, en un fonctionnement hétéronome assumé de la recherche agronomique. Jean-Christophe Bureau, l'un des tout premiers économètres recrutés par le département ESR au milieu des années 1980, exprime bien, sur la base de sa propre perception du milieu économique international, l'état d'esprit de ces jeunes chercheurs conquérants : « Il faut bien reconnaître que plus de modèles, c'est aussi plus de crédibilité. Pour avoir suivi de l'étranger l'épisode des "contre-propositions

Mc Sharry”, que devait faire à l’époque le ministre Mermaz¹⁹, j’ai constaté que ces propositions et le groupe d’experts les ayant formulées étaient un sujet de plaisanterie pour la presse anglo-saxonne, ce qui leur a valu d’être rapidement enterées. Il est permis de le regretter, mais des arguments étayés par des simulations et cautionnés par des modélisateurs de renom ont *a priori* plus de poids que s’ils sont formulés sur des bases intuitives par des économistes épousant de fait les vues de lobbyistes » (Bureau, 1994).

Pour la plupart des économistes de l’Inra désormais, et pour la direction de l’institut tout autant, ce sont désormais les canons conceptuels et méthodologiques de la théorie standard qui fixent la limite entre ce qui est du domaine scientifique et ce qui est du domaine de l’opinion ou de l’engagement. À partir de la fin des années 1980, avec le recrutement en nombre d’économistes universitaires sans culture agronomique, mais formés aux dernières techniques de l’économétrie ou de l’économie mathématique, une étape supplémentaire est franchie en ce sens. Les compétences, les qualités et les performances des chercheurs doivent désormais être régies par les règles d’une communauté disciplinaire globalisée et évaluées à l’aune des normes scientifiques que les publications scientifiques de réputation internationale se chargent d’opérationnaliser. L’Inra et ses économistes apparaissent ainsi pleinement préparés à entrer dans l’économie de la connaissance, et même à y jouer un rôle moteur. Le schéma stratégique que rédige le nouveau chef de département en 1995, Jean Cavailhès, est à cet égard précis et volontariste. « Longtemps caractérisé par de l’expertise ou du conseil peu reliés aux développements modernes des disciplines, le département ESR a

renforcé son insertion dans la communauté scientifique depuis une décennie. » Mais cette montée en scientificité a son prix : « Nombre d’interlocuteurs, en particulier dans les administrations, ont noté que cet investissement relâchait le lien historique entre la recherche et les gestionnaires de la politique économique agricole. C’est un réel problème, auquel il faut veiller » (Cavailhès, 1995).

L’acculturation des individus et des collectifs scientifiques, internes à la recherche publique, aux normes internationales de l’analyse économique apparaît ainsi clairement comme une réponse forte au défi que représentait, pour l’Inra des années de crise, l’obsolescence accélérée de l’interventionnisme « à la française ». Elle correspond à l’adaptation de la culture politique et administrative colbertiste à un nouveau paradigme de l’action, celui de l’économie de la connaissance, « libéral » par son caractère de compétition dans un espace isonormé, mais bien évidemment gouverné par d’autres finalités que celle de la production de « faits scientifiques », et de ce fait intrinsèquement politique. Certes, dans les dernières décennies du XX^e siècle, la pensée libérale et sa traduction scientifique ne concernent encore au sein de l’Inra que les économistes, et même une partie d’entre eux seulement, les communautés des biosciences n’étant qu’indirectement impactées par son affirmation historique, sauf le secteur des biotechnologies, en pointe depuis les années 1970 dans la compétition scientifique internationale (Cornu, 2019). Si de fait l’Inra ne s’acculture que partiellement au libéralisme, son dispositif de gouvernance, pour sa part, se distingue par la précocité de l’analyse stratégique qu’il produit des évolutions à l’œuvre, choisissant dès le tournant des années 1980 de s’inscrire résolument dans le *trend* de la libéralisation des enjeux agroalimentaires, cherchant ainsi à anticiper les mutations du rapport entre sciences, politiques publiques et marchés.

19. L. Mermaz, ministre de l’Agriculture et de la Forêt d’octobre 1990 à octobre 1992 (*Nda*).

Cette analyse demanderait certainement à être complétée par l'étude des formes d'hétérodoxie dans la discipline économique et des trajectoires non polarisées par la réforme de la PAC, qui ont complexifié et enrichi le débat scientifique dans cette période, de même que par une analyse plus poussée des instances nationales et

internationales dans lesquelles cette acculturation s'est jouée. D'ores et déjà, elle éclaire à notre sens d'un jour nouveau la question de la traduction du libéralisme dans la recherche finalisée et des forces à l'œuvre dans l'émergence de l'économie de la connaissance. ■

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Bergmann D. (1961). *Étude préliminaire à la mise en place d'un réseau d'information sur la situation et l'évolution des exploitations agricoles dans la CEE*. CEE, Direction générale de l'Agriculture, 76 p. + annexes.
- Bergmann D., Servolin C. (1966). Les recherches en économie et sociologie rurales. In : *L'Institut national de la recherche agronomique. Au service de l'agriculture française. Édition pour le 20^e anniversaire 1946-1966*. Regards sur la France, n° 32, SPEI Éditeur, pp. 337-346.
- Bergmann D. (1970). *Résumé des principales recherches du département d'Économie et de sociologie rurales*. Introduction. INRA, Économie et Sociologies rurales, Paris, 60 p.
- Bergmann D. (1972). Les recherches économiques et sociologiques à l'INRA. In *L'Inra, Édition du 25^e anniversaire. 1946-1971*, Regards sur la France, mars, SPEI Éditeur, pp. 19-38.
- Boussard J.-M., Blanc M. (2000). L'évolution des disciplines et des métiers. *Économie rurale*, n° 255-256, pp. 203-212.
- Bureau J.-C. (1994). Réponse au point de vue de J.-M. Boussard sur « Splendeur et misère de l'économétrie ». *Économie rurale*, n° 224, pp. 61-64.
- Butault J.-P. (éd.) (2004). *Les soutiens à l'agriculture. Théorie, histoire, mesure*. Inra Éditeur, 307 p.
- Carré J.-J., Dubois P., Malinvaud E. (1972). *La croissance française : un essai d'analyse économique causale de l'après-guerre*. Seuil, 710 p.
- Cavailhès J. (1995). Département ESR de l'Inra. Situation, programmes et méthodes de recherche. *SESAMES*, Schéma stratégique, Inra, coll. Orientation et Organisation, pp. 36-58.
- Chevènement J.-P. (2019). Rompre avec « l'air du temps » : les Assises de la recherche et la réforme de la recherche en 1982. In Valceschini E., Maeght-Bournay O., Cornu P., *Recherche agronomique et politique agricole. Jacques Poly, un stratège*, Quae, n° 167, pp. 107-112.
- Colson F. (1986). Le développement agricole face à la diversité de l'agriculture française. *Économie rurale*, n° 172, pp. 3-9.
- Commissariat Général au Plan/Service Agricole, Inra/Département ESR (1979). *Inra-CGP. Réunions préliminaires à la préparation du VIII^e Plan. Rapport de travail*, 190 p.
- Cornu P., Mayaud J.-L. (dir.) (2007). *Au nom de la terre. Agrarisme et agrariens en France et en Europe du 19^e siècle à nos jours*. La boutique de l'histoire, 464 p.
- Cornu P., Valceschini E., Maeght-Bournay O. (2018). *L'histoire de l'Inra, entre science et politique*, Quae, 464 p.
- Cornu P. (2019). Les biotechnologies végétales à l'Inra. Le témoin, l'archive et l'historien. *Anchorales*, n° 20, pp. 4-29.
- Cornu P. (2020) (à paraître). *La systémique agraire à l'Inra. Histoire d'une dissidence*. Quae.
- Cranney J., De Miribel P. (1983). *Rapport sur l'analyse du fonctionnement du réseau d'information comptable agricole*. Inra, Département ESR et INSEE, 547 p.
- David P. A., Foray D. (2002). Une introduction à l'économie et à la société du savoir. *Revue internationale des sciences sociales*, n° 171, pp. 13-28.
- Dulong D. (1996). Quand l'économie devient politique. La conversion de la compétence économique en compétence politique sous la V^e République. *Politix*, vol. 9, n° 35, pp. 109-130.
- Économie rurale (1984). *L'état de l'économie rurale en France*, n° 160, pp. 3-39.
- Fouilleux E. (2003). *La Politique Agricole Commune et ses réformes. Une politique européenne à l'épreuve de la globalisation*. L'Harmattan, 404 p.
- Garcia Parpet M.-F. (2006). La construction intellectuelle des marchés agricoles : la Société Française des économistes ruraux et la revue *Économie rurale*. In Bessière C. et al. (dir.), *Actes du colloque Les mondes ruraux à l'épreuve des sciences sociales*, pp. 410-426.

- Gervais M., Servolin C., Weil J. (1965). *Une France sans paysans*. Seuil, 128 p.
- Grossman J. (1980). *Agriculture et économie politique : examen de quelques textes représentatifs des principales tendances de l'économie rurale française contemporaine*. Documentéotypé, Inra-ESR, 124 p.
- Gruppo di Siena (1985). Il "Siena Memorandum" sulla riforma della Politica agricola comune. In Tardi e Croci Angelini (a cura di) Riforma della Politica agricola comune e Siena Memorandum, Quaderni della "Rivista di Economia Agraria". Il mulino, n° 231, pp. 209-214.
- Huff B. H., Moreddu C. (1990). Le modèle du Mandat Ministériel sur les Échanges (MTM). *Revue économique de l'OCDE*, numéro spécial « La modélisation des conséquences des politiques agricoles », n° 13/ hiver 1989-1990, OCDE, pp. 47-72.
- Inra ESR (1970). *Résumé des principales recherches du département ESR*. Paris, 60 p.
- Inra (1986). *Secteur des sciences sociales. Département ESR. Les axes de recherche présentés au Conseil scientifique de l'Inra*. Mai 1986, 58 p.
- Jacquet F., Boisson J.-M. (dir.) (1992). Actualité de la réforme de la PAC et les régions méditerranéennes. *Économie rurale*, n° 211, 79 p.
- Jacquet F. (1993). La réforme de 1992, un tournant dans l'histoire de la politique agricole commune. *Demeter 93*, Armand Colin, pp. 13-73.
- Joly P.-B., Lacombe P. (2017). Sciences sociales et politiques agricoles. Une analyse socio-historique des rapports savoir/pouvoir. *Histoire de la recherche contemporaine*, vol. 6, n° 2, pp. 163-178.
- Kirtchik O. (2016). L'économie rurale en France. Trajectoire d'une science « utile » entre modernisation et mondialisation. *Revue d'anthropologie des connaissances*, vol. 10, n° 3, pp. 339-371.
- Koester U., Petit M. et al. (1988). *Disharmonies in EC and US Agricultural Policies: a summary of results and majors conclusions*. Commission of the European Communities, 72 p.
- Larue de Tournemine R. (dir.) (1983). *L'innovation. Vers une nouvelle révolution technologique*. La Documentation française, 295 p.
- Le Bas C. (1991). *Économie du changement technique*. Éditions L'interdisciplinaire, 244 p.
- Maeght-Bournay O., Valceschini E. (2019). La vision scientifique et les stratégies politiques de Jacques Poly. In Valceschini E., Maeght-Bournay O., Cornu P., *Recherche agronomique et politique agricole. Jacques Poly, un stratège*. Quae, 167 p, pp. 13-69.
- Maeght-Bournay O., Valceschini E. (2020) (à paraître). Industrialiser l'alimentation dans les années 1970 : l'innovation, nouveau paradigme modernisateur. In Bonneuil C., Humbert L., Lyautey M. (dir.), *Une autre histoire des modernisations agricoles au XX^e siècle*. PUR.
- Mahé L. P., Tavera C. (1988a). Bilateral Harmonization of EC and US Agricultural Policies. Economic Development Center, University of Minnesota, vol. 88, n° 2, 32 p.
- Mahé L. P., Tavera C. (1988b). Bilateral Harmonization of EC and US Agricultural Policies. *European Review of Agricultural Economics*, vol. 15, n° 4, pp. 327-348.
- Mazoyer M. (2020). *Archorales Inra*. À paraître, vol. 21, *Économistes ruraux*, 190 p.
- Ministère de l'Agriculture, Programmation de la recherche. Plan décennal du 2 juillet (1979). In Bonneuil et Thomas, « Du maïs hybride aux OGM : un demi-siècle de génétique et d'amélioration des plantes à l'Inra ». Boistard P., Sabbagh C., Savini I. (dir.) 2004. Actes du colloque *L'amélioration des plantes, continuités et ruptures*. Inra, Montpellier, 17-18 octobre 2002, p. 7.
- Petit M. (1998). Politiques économiques et économétrie appliquée. *Économie rurale*, n° 243, pp. 4-7.
- Petit M. (2020). *Archorales Inra*. À paraître, vol. 21, *Économistes ruraux*, 190 p.
- Pisani E. (1994). *Pour une agriculture marchande et ménagère*. Éditions de l'Aube, 144 p.
- Poly J. (1978). *Pour une agriculture plus économe et plus autonome*. Inra, 69 p.

- Poly J. (1980). Bio-agronomie, introduction. In Compte rendu des journées d'études organisées par l'Association des ingénieurs des Ponts et Chaussées, *La nouvelle frontière technologique*, 24-26 avril 1979, Paris, Éditions Anciens ENPC.
- Poly J., Herrault C. (1981). *Industries agro-alimentaires et innovation*. Rapport n° 7. Mission à l'innovation, 52 p.
- Poly J. (1988). *Inra 1988 an 2000. Une nouvelle charte de développement*. Inra, 66 p.
- Rocard M. (1996). Témoignage « Malheur au politique qui ne se laisse pas déranger par des tonitruances pareilles ». *Les invités d'Agromip*, n° 6.
- Secrétariat d'État auprès du Premier ministre chargé du Plan (1989). *L'agriculture face à son avenir. Rapport du groupe présidé par M. Louis Perrin. X^e Plan 1989-1992. La France, l'Europe*. La Documentation française, 109 p.
- Servolin C. (1972). L'absorption de l'agriculture dans le mode de production capitaliste. In *L'univers politique des paysans dans la France contemporaine*. Presses de la FNSP, pp. 41-77.
- Servolin C. (1985). Les politiques agricoles. In Tome 4, Chap. IV, *Traité de Sciences politiques*. PUF, pp. 155-260.
- Valceschini E., Maeght-Bournay O., Cornu P. (2019). *Recherche agronomique et politique agricole. Jacques Poly, un stratège*. Quae, 167 p.